



OBJECTIF DES PGGI:

Célébrer l'excellence en innovation dans tous les secteurs de la société canadienne et encourager la fibre entrepreneuriale au pays, particulièrement au sein de la prochaine génération.

SOMMAIRE DE LA CANDIDATURE:

Les PGGI sont décernés à des personnes, des équipes ou des organisations dont les innovations sont vraiment exceptionnelles, favorisent une transformation et ont une incidence positive sur la qualité de vie au Canada.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Inspiration

Définition : Mesure dans laquelle la candidature est source d'inspiration pour les futur.e.s innovateurs.trices du pays.

Question clé : En quoi le processus qui a mené à cette innovation, la mise en œuvre de l'innovation et les personnes qui l'ont développée sont-ils source d'inspiration pour les futur.e.s innovateurs.trices du pays?

Direction

Définition : Démonstration d'un bel esprit d'initiative et de collaboration et d'une capacité à prendre des risques et à résoudre des problèmes dans le cadre du processus de développement et de mise en œuvre d'une innovation.

Question clé : Comment la ou les personnes mises en candidature font-elles preuve de leadership dans leur travail? À quoi reconnaît-on dans la candidature l'esprit d'initiative et de collaboration recherché et la capacité à prendre des risques et à résoudre des problèmes dans le cadre du processus de développement et de mise en œuvre de l'innovation?

Retombées

Définition : Preuve des retombées apportées par la mise en œuvre de l'innovation à l'échelle du secteur.

Question clé : L'innovation a-t-elle un effet positif dans le monde? Quelles sont les retombées de la mise en œuvre réussie de l'innovation à l'échelle du secteur, de l'économie, de la société ou de la culture, et du rôle rempli par le candidat dans cette mise en œuvre?

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ – Pour que la candidature soit admissible et fasse l'objet d'une évaluation, il faut que les quatre critères d'admissibilité soient satisfaits.

Les candidats et candidates doivent être de citoyenneté canadienne ou avoir leur résidence permanente.

La mise en candidature doit viser une innovation en particulier.

Les retombées de l'innovation doivent être concrètes et déjà observables.

Le prix ne peut **pas** servir à reconnaître l'ensemble d'une carrière.

GUIDE DU POINTAGE ET DES CRITÈRES DE SÉLECTION

1

Médiocre

Idée banale ou ordinaire

N'est pas novateur ou existe déjà

Les retombées sont limitées et ne s'appliquent pas à un secteur ou à une région en particulier

Ne pas envoyer au comité de sélection

2

3

Bon

Idée créative

Progression d'un concept existant

Les retombées sont notables, mais restreintes à un secteur ou à une région en particulier

4

5

Exceptionnel

Idée inspirée et inspirante

Percée transformative liée à un concept existant

Les retombées sont importantes et considérables dans plusieurs régions et secteurs en particulier

Très bon potentiel – envoi au comité de sélection recommandé